

Le Saviez - vous

Qui contrôle les dépenses et les recettes d'une commune ?



Si le maire d'une commune est « l'ordonnateur » des dépenses et des recettes, celles-ci doivent être, et ce pour le moindre centime d'euro, justifiées avec des documents financiers qui sont analysés et contrôlés par le Trésorier des finances publiques appelé « le Comptable » puis validés pour pouvoir en dernier lieu émettre un Mandat de paiement ou un Titre pour les recettes.

En amont de ces opérations, chaque année la commune établit un Budget Prévisionnel (BP) dans lequel sont inscrites les dépenses et les recettes de l'année. Ce document voté en assemblée délibérante est transmis au service de la Préfecture pour Contrôle de Légalité et validation. Sans les visas d'une part de la Préfecture et d'autre part du « Percepteur » aucun mouvement financier ne peut être concrétisé par les seuls élus et l'administration communale.



Soutien scolaire gratuit en maths pour les élèves de la 6ème à la terminale

Organisé par l'Association le Trait d'Union, dans les locaux de la cantine à l'école du Monétier.

Le mercredi de 16h à 19h.

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Anne Mittaine tél : 06.87.45.29.59

courriel annemittaine@yahoo.fr

Divers

FORAITS DE SKI ALPIN SAISON 2014 / 2015 COLLEGIENS / LYCEENS / ETUDIANTS

Munie d'une photo, d'un certificat de scolarité et de l'ancien support, (pour les étudiants de moins de 25 ans, une participation de 39 €)
Passer à la mairie avant le 14 novembre

Retirer votre forfait à la Halte de Pré Chabert permanences organisées par SCV

Mercredi 19 novembre 2014
9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Mercredi 26 novembre 2014
9h à 11h30 et de 14h à 16h30

REUNION PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR :

Sécuritisation et optimisation des circuits de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur la commune de Monetier les Bains

Le mercredi 12 Novembre 2014 à 18h

Cinéma de Monetier

Renseignements : 04.92.24.40.04

Foire aux skis et tous sports

Sam. 8 nov

Déstockage magasins !

Dégustation de vin, commande sur place

VENTE : 12H30 - 17H00
DÉPÔT : 9H30 - 12H00
RESTITUTION : 17H30 - 18H30

Le Sou des Ecoles

Le Monétier-les-Bains
Salle du Dôme

Horaires d'ouverture de la mairie	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
	10h à 17h en continu	10h à 12h & 15h à 17h	10h à 12h	10h à 12h & 15h à 17h	10h à 12h & 15h à 16h30

Astreinte des services techniques (Urgences uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 42 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompier	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos - Route	04 92 24 44 44
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche - Les Eterlous	04 92 55 42 46

Mairie du Monétier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monétier les Bains
Tel 04 92 24 40 04
Fax 04 92 24 52 18
Directeur de la publication
Anne-Marie Forgeoux
Rédaction
Mairie du Monétier les Bains
Crédit Photos
Mairie
Conception Graphique
Castier1@club.fr
Impression
Imprimerie Labouré - Embrun
Périodicité
Mensuel
Tirage
1000 exemplaires

www.monetier.com



Rythme Scolaire
Service Intercommunal de Prévention Spécialisé

Page 2

La Foire aux bestiaux
Stationnement dans le village
Cinéma «Lumière»

Page 3

Le saviez - vous ?
Divers

Page 4



Le Monétier les Bains

N°7 - Octobre 2014

Editorial

Après une saison estivale contrastée au niveau climatique, c'est sous le soleil de septembre que nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Sous la responsabilité de la Directrice Sylvie Ollivier et de trois enseignants, ce n'est pas moins de 83 élèves répartis en 4 classes qui ont investi les lieux avec impatience. Cette année en application de la loi, de nouveaux horaires, de nouveaux rythmes et de nouvelles activités périscolaires sont au programme. Sous la houlette du personnel municipal et des intervenants extérieurs, ce temps périscolaire permet au plus grand nombre de découvrir de multiples activités. En cette période automnale, je ne voudrais pas oublier de saluer nos chasseurs dont le loisir est aussi une garantie de la bonne régulation des espèces.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire Anne-Marie FORGEOUX

Bulletin
d'information
municipal

Qu'as-tu appris à l'école ?

Après une rentrée sous un beau soleil automnal, nous vous précisons les nouveaux effectifs de l'école.

Outre les enseignants, l'école c'est aussi, 2 ATSEM communales, 4 agents de restauration, 3 agents pour les rythmes scolaires, 6 intervenants pour les activités périscolaires.

Qu'est-il écrit sur les rythmes scolaires.

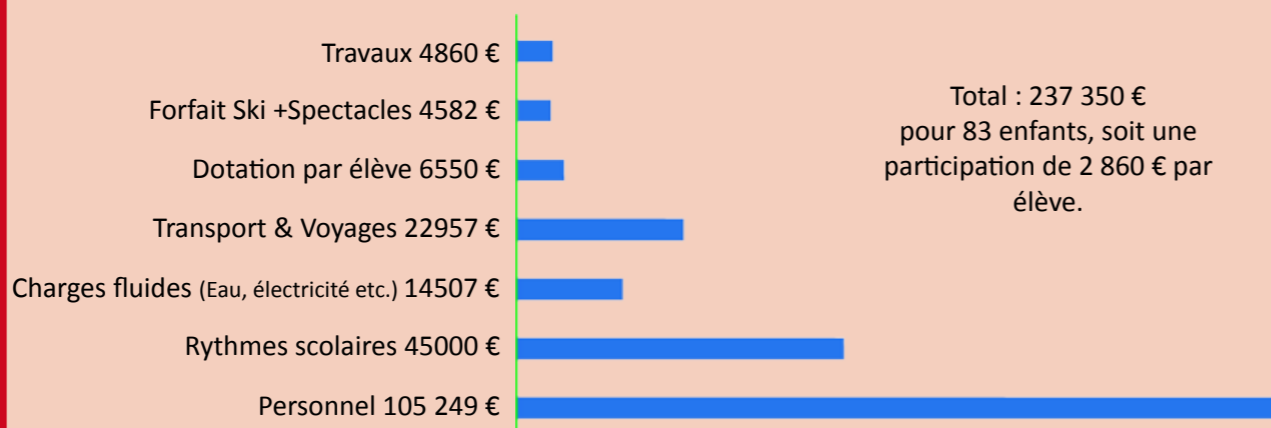
L'organisation des rythmes scolaires est soumis au décret du 07 mai 2014.

Elle vient d'être mise en place grâce au concours de notre coordinatrice, Mme Fricher-Hirou Séverine, en collaboration avec des intervenants extérieurs.

N.B. : Pour plus de renseignement sur les décrets d'application, consulter le site de la mairie

Le compte est bon

La participation de l'état pour la mise en place des rythmes scolaires est de 50 € par an et par élève, celle de la commune est de 542 €. Pour l'ensemble de l'enseignement primaire, la participation de la commune est beaucoup plus élevée, voici un tableau du coût de fonctionnement de l'école, rythmes scolaires y compris (comptes de 2011).



En comparaison, le coût moyen des participations en Val d'Oise est de 436 €, pour un élémentaire et de 634 € pour une maternelle.

Service Intercommunal de Prévention Spécialisée

Une équipe d'éducateurs sur tout le territoire.

Sa mission :

être à l'écoute et proposer un accompagnement personnalisé, face à une situation sociale, familiale ou personnelle difficile.

Pour qui ?

Familles, Parents, Adolescents, Jeunes Majeurs

Comment ?

Par des entretiens personnalisés et confidentiels permettant d'observer et d'analyser les situations. En proposant une orientation et en construisant une réponse adaptée, Par des projets éducatifs favorisant l'échange lors d'activités partagées.

Durant la période hivernale du 1er octobre au 30 avril le foyer solidarité est ouvert tous les jours de 19 h à 7h30 - Avenue Jean Moulin Briarçon - Un seul numéro le 115



Liste des activités

2ème partie du 1er Trimestre

Cirque : M Bertrand Ostrowiecki

Musique : M Arnaud Sastre

Zumba : Mme Celtina Bonjour

Théâtre : Aurélie Verberkmoes

Pilates : Mme Fuentes Angélique

Pop Art : M Piellard Olivier

Chi-Kung : M Sanchez-Blanco Mariano

Fabrication de marionnettes et lis moi une histoire : Mme Denel monique

C'est après la foire qu'on compte les bouses



Le bilan de la 27ème foire, qui s'est déroulée le 13 septembre dernier, est plus que positif, la météo radieuse y a largement participé. Avec un troupeau de près de 300 bovins, le jury a eu quelques difficultés à primer les bêtes sortant du lot, les seize exposants proposant tous des bêtes de grande qualité.

Côté ovin, moins de bêtes que l'an dernier, la plupart ayant déjà été vendues, pour les fêtes religieuses musulmanes notamment.

La foire est et restera une rencontre majeure pour les éleveurs de nos alpages, avec le soutien moral et logistique de la commune, de ses personnels et ses élus.

Mention spéciale et remerciements aux éleveurs qui jouent le jeu de ne pas débiter leurs négociations de ventes avant le début officiel de la foire. C'est grâce à cet équilibre, cette bonne entente entre tous les participants et grâce aussi à la qualité du cheptel, que la foire pourra continuer à se développer.

Parcs de stationnements et le déneigement

Nouveaux panneaux et nomenclature

Pour faciliter l'accès aux parcs de stationnement, de nouveaux panneaux ont été installés dernièrement. Les parking possèdent désormais un nom et un numéro. Un plan, édité par l'Office du Tourisme, liste tous les parking et leurs nouveaux panneaux. Ceux-ci, de forme rectangulaire, indiquent dans la partie inférieure une interdiction de stationner provisoire, correspondant aux jours et horaires de déneigement. Ils possèdent également deux feux clignotants.

Fonctionnement des feux clignotants

La veille du jour de déneigement, à partir de onze heures, les feux d'avertissement se mettent à clignoter. Dès ce moment, le véhicule doit être déplacé vers un autre parking, si possible avant le soir. Le véhicule pourra reprendre sa place initiale (aidé par son chauffeur) à la fin du travail des Services Techniques.

Participation des résidents

Il serait souhaitable que les barrières à proximité de la voirie, soient démontées avant les premières neiges.



Le Monêtier fait son cinéma, en 3D!

Les deux salles de cinéma du Monêtier ont fait peau neuve, le nouveau système numérique «son et projection 3D» est désormais opérationnel, pour un investissement de 124.000 €, subventionné à hauteur de 80%.

Désormais, dans les mêmes délais que les salles nationales, nous pouvons programmer toutes les nouveautés grand public qui nous intéressent.

Depuis la reprise en régie, la fréquentation du cinéma est en hausse, du 7 juin au 21 septembre, il a enregistré près de 3 750 spectateurs et une recette de 22 500 €.

Yann Moreau, régisseur et projectionniste, propose des programmes diversifiés, pour tous les âges, ainsi que des semaines à thème comme «la semaine Italienne» et bientôt la semaine «Grandes Aventures».

Plus que jamais, le cinéma le Lumière se veut être le cinéma de tous, les salles pouvant être utilisées à d'autres fins que la projection de films, en particulier pour des réunions publiques.

Il vous donne rendez-vous dès le 17 octobre pour sa réouverture. À ne pas manquer !

EFFECTIFS

Élèves

Maternelle 38
2 enfants de moins qu'en 2013

Cours Élémentaire 45
5 enfants de plus qu'en 2013

Relative stabilité

Total 83 élèves
3 enfants de plus qu'en 2013.

Directrice

Mme Ollivier

Enseignant(e)s

Mme Briquet
Mme Gréa Leroux
M. Piron.



Responsable
Christiane Turc

Équipe Educative
auprès des 12/25 ans
Sebastien Aubert

«Le Local»

Hlm Les Cros Bat F1
05100 Briançon
Tél : 04 92 20 58 88
06 75 02 19 38
Email : prevention@ccbrianconnais.fr